



Port de Dieppe, le 17 mars 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont Colbert : point sur le chantier

La restauration du pont Colbert est entrée dans sa phase la plus sensible pour ceux qui mènent ce chantier et probablement la plus frustrante pour ses usagers. Le pont est là. Chacun le voit régulièrement tourner et pourtant, il n'est toujours pas ouvert à la circulation. Le point sur les raisons qui expliquent cette situation.

Ce qui est finalisé

Les travaux de génie civil sont achevés. La rotation des 70,5 m de long de l'ouvrage se déroule normalement. L'éclairage fonctionnel est installé et pleinement opérationnel. La télé-conduite du pont est raccordée. Enfin, les équipements de sécurité (garde-corps, barrières) sont en place et en service.

Ce qu'il reste à régler

Il reste un point majeur à régler : le basculement du pont en position routière à l'issue de sa rotation, faute d'une pression hydraulique suffisante.

Rappelons que le pont Colbert, inauguré en 1889, est un rare témoin de l'ingénierie du XIXe siècle qui a conservé sa machinerie d'origine et le seul pont à fonctionnement hydraulique encore en activité. Si cela n'excuse pas le retard pris dans sa remise en service, cela permet d'expliquer que la mise au point prenne du temps.

Pour mémoire, la fermeture du pont nécessite deux étapes distinctes :

1. Le pont est mis en rotation par des vérins hydrauliques. Les vérins sont alimentés en pression par un accumulateur qui a été préalablement chargé en énergie par des pompes.
2. Une fois aligné avec la route, il est basculé pour passer de la position de rotation à sa position routière puis calé. Cette étape met en œuvre des vérins (ou presses) de basculement.

Actuellement, comme ont pu le constater les riverains, la rotation s'effectue dans de bonnes conditions. Mais jusqu'à présent nous ne sommes pas parvenus à basculer le pont en position routière. L'accumulateur manque d'énergie.

L'option que nous avons envisagée

Nous avons espéré pouvoir respecter le calendrier de remise en service du pont en utilisant les pompes en direct, en attendant que l'accumulateur soit adapté. Malheureusement, les essais ont montré que la pression envoyée par les pompes est trop irrégulière pour garantir un bon fonctionnement de l'ouvrage.

Ce que cela implique aujourd'hui

Nous devons attendre les travaux d'adaptation de l'accumulateur puis procéder à de nouveaux essais pour garantir une remise en service optimale.

Durant cette période, d'autres interventions se poursuivront sur le pont, comme l'installation des feux, de l'éclairage et des garde-corps. La formation des agents qui exploiteront le pont sera également organisée car elle n'a pas pu être réalisée auparavant à cause des problèmes techniques rencontrés.

La date de remise en service est reportée. L'entreprise en charge des travaux, Eiffage Métal, ne nous a pas encore fourni de calendrier indiquant la date prévisionnelle de remise en service.

Ports de Normandie est pleinement conscient de la gêne occasionnée par la durée de ce chantier et remercie les Dieppoises, les Dieppois, les usagers, les riverains, les commerçants et les acteurs du territoire pour leur patience et leur compréhension. La passerelle piétonne restera en place jusqu'à la remise en service du pont, assurant la liaison entre les deux quartiers. Soyez assurés que toutes nos équipes sont mobilisées sur ce chantier. Nous ne manquerons pas de communiquer dès que possible.

Retrouvez toutes les infos et les photos du projet sur le site dédié :

<https://pontcolbert.portsdenormandie.fr/>

POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 à la suite d'une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 13 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 12 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Retour du pont au quai de la Somme : 21 octobre 2025
- Fin de chantier : calendrier en cours de fixation

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : Lhotelier, Isotoit, AEI

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par la Ville de Dieppe).



**Financé par
l'Union européenne**

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contact presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 - marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr
ou Anne Pétri-Maillard 06 23 50 48 99 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr